



MALVESI le 02 mars 2017

Une délégation FORCE OUVRIERE a été reçue mardi 28 février par Mme la Députée Marie Hélène Fabre pour nous faire une restitution de l'entretien qu'elle a eu avec Mrs Troesch (directeur BU) et Nogué (DRH groupe).

Selon Mme Fabre :

- AREVA s'engage à faire en sorte que les primes d'intéressement des 3 années à venir soient intégralement basées sur des critères locaux atteignables (4% de la MS).
- AREVA s'engage également à ce que les salariés de Malvési ne soient pas impactés financièrement par la baisse de production des années 2018, 2019 et 2020 liée au démarrage de CX2 Tricastin.

Par contre, sur la revendication quant à l'octroi d'une prime compensatoire au titre de l'intéressement 2016, la direction se montre toujours intransigeante et ne veut rien lâcher.

Sur le premier point et après 2 réunions avec la direction locale, celle-ci semble vouloir aller dans le bon sens ; la prochaine réunion est fixée au 24 mars.

En ce qui concerne l'avenir des salariés de Malvési dès 2018, la présentation du projet d'organisation du travail et ses répercussions sur les salariés sera anticipée et présentée mi-mars par la Direction; nous pourrons ainsi avoir confirmation de l'engagement pris par AREVA auprès de notre Députée.

Ce jour se tiennent un CHSCT et un CE extraordinaires.

Assemblée générale ce jour à 15h30 pour la suite à donner.

Le bureau